

Le successeur

Le Colonel Candelot est élu maire lors de la séance du Conseil municipal du 19 mai 1900. Grâce à une administration clairvoyante et une parfaite connaissance des affaires municipales, de grands travaux d'aménagement du territoire seront menés sous son impulsion, contribuant grandement à la physionomie actuelle de Bourg-la-Reine.

Il succède à André Theuriet qui, fatigué des querelles intestines liées à sa gestion municipale, avait fait part de son intention de ne pas se représenter aux prochaines élections lors d'une allocution prononcée au cours de la séance du 17 février 1900 :

BOURG-LA-REINE

Regrettable décision.

En clôturant la session de février, au Conseil municipal, M. André Theuriet a prononcé l'allocution suivante, que nous insérons avec un vif regret :

Mes chers collègues,

Cette session est la dernière qui nous verra réunis, puisqu'à moins de circonstances imprévues, le Conseil ne sera plus convoqué avant les prochaines élections municipales. Quand on a fait longtemps route ensemble, on se quitte avec une amicale poignée de main. Je croirais donc manquer à tous mes devoirs si, avant notre séparation, je ne vous adressais pas quelques paroles de bonne amitié. Seulement, afin que mes paroles ne soient point dénaturées, comme elles l'ont déjà été, j'ai pris soin de les consigner par écrit.

Je tiens d'abord à remercier la grande majorité du Conseil du témoignage de confiance qu'elle m'a donné, en protestant publiquement contre les injures et les calomnies répandues contre moi dans certains journaux de la Banlieue. Ces injures et ces calomnies ne m'atteignent pas; mais j'ai été très touché de la sympathie que vous m'avez montrée presque unanimement; elle m'honore et elle me suffit. Je prie donc les signataires de cette protestation d'agréer l'expression de ma plus vive gratitude.

Je tiens aussi à constater que, pendant ces quatre années, quoi qu'en aient dit quelques mécontents, nous avons fait de bonne besogne. Grâce à une cordiale entente qui a été rarement troublée; grâce à la collaboration constante et précieuse de nos deux vigilants adjoints, mes amis, M. le Dr Loranchet et M. Mahot; grâce enfin au dévouement absolu de notre excellent secrétaire, M. Denis, nous avons pu mener à bonne fin de nombreux travaux d'amélioration, et cela sans grever le budget communal, sans imposer de charges nouvelles à nos concitoyens, en profitant seulement des subventions que la libéralité du Conseil général et de la Préfecture de la Seine a bien voulu nous accorder, sur ma demande. Nous laisserons donc, à l'expiration de notre mandat, les finances de la commune dans un état très satisfaisant, et j'en dirai autant des finances

du Bureau de bienfaisance et de la Caisse des Ecoles, dont la prospérité n'a fait que s'accroître depuis quatre ans.

Aussi je suis certain que les électeurs de Bourg-la-Reine en grande majorité apprécieront les résultats que vous avez obtenus et vous rendront justice, lorsque vous vous représenterez devant eux.

Je serai de cœur avec vous pendant la période électorale, mais j'aurai le regret de ne pas figurer parmi ceux qui demanderont le renouvellement de leur mandat. Au mois de janvier dernier, cédant aux amicales observations de la plupart d'entre vous, j'avais consenti à rentrer dans la lutte. Depuis cette époque, après de sérieuses réflexions, j'ai reconnu qu'il me fallait choisir entre les fonctions administratives et les occupations de plus en plus nombreuses que me crée ma situation littéraire. Si je ne suis nullement tourmenté par le désir de jouer un rôle politique, en revanche, j'ai la légitime ambition de me consacrer jusqu'au bout à ma profession d'écrivain, qui m'est chère, que j'exerce depuis bientôt quarante ans et à laquelle je dois des joies et des récompenses dont je suis fier. Vous ne vous étonnerez donc pas si, entre les fonctions publiques et la littérature, je n'hésite pas et je reprends ma liberté.

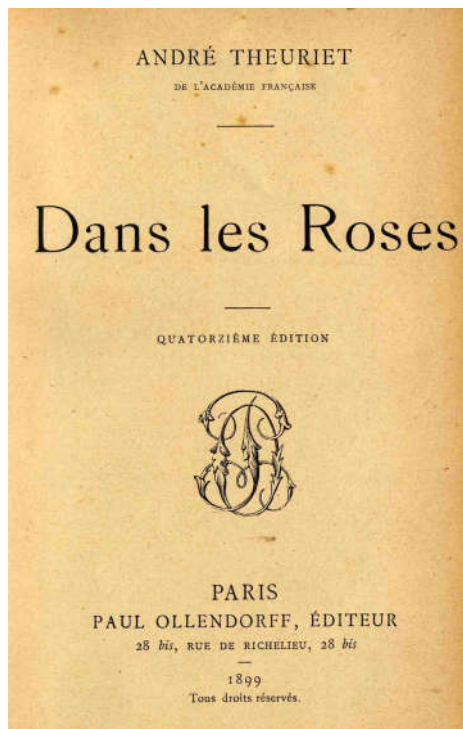
Je continuerai à m'occuper de l'expédition des affaires municipales, jusqu'aux élections prochaines; mais je ne me représenterai pas devant les électeurs. Sur ce point, ma résolution est bien arrêtée et elle ne se modifiera plus.

Quoi qu'il en soit, mes chers collègues, je garderai le meilleur souvenir des années où nous avons travaillé côte à côte et des bonnes relations que j'ai entretenues avec la grande majorité du Conseil municipal. Bien que je ne sois plus maire, vous me trouverez, à l'occasion, toujours prêt à vous être utile dans la mesure de l'influence que peut me donner mon titre de membre de l'Académie française. Je serre cordialement la main à tous mes amis du Conseil et je prends congé d'eux à regret, parce que j'ai pour eux un profond sentiment d'estime et d'affection.

Messieurs, la séance est levée.

En nous communiquant cette déclaration, l'éminent académicien émet l'espoir qu'elle mette fin aux discussions qui ont eu lieu, à Bourg-la-Reine, à propos de la prochaine campagne électorale.

Nous nous bornons à dire aujourd'hui que nous considérons comme très regrettable la décision de M. Theuriet. Nous en reparlerons.



En cause, la gestion de dossiers sensibles comme la création d'une rue en lieu et place du petit chemin des Blagis, pour laquelle il était nécessaire d'acheter de nombreux terrains et d'exproprier.

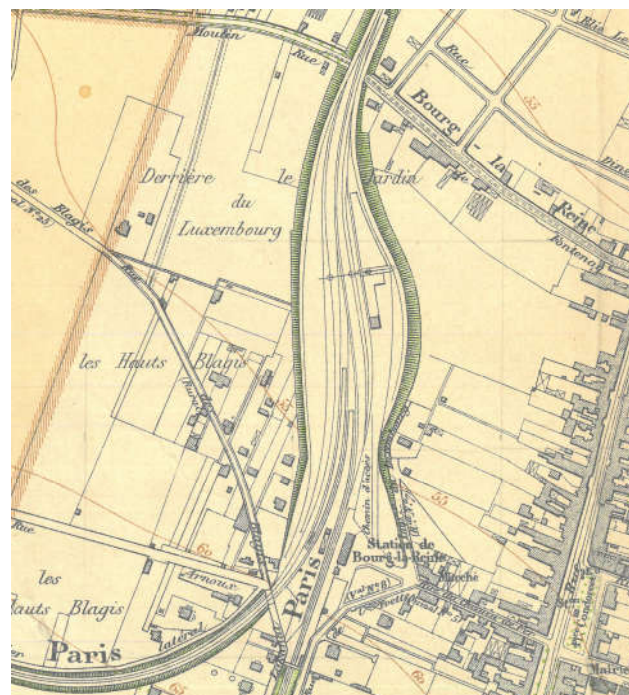
Les victimes des expropriations, indispensables à la réussite de ce projet, n'ont eu de cesse de calomnier le premier magistrat de la ville en répandant toute sorte de rumeurs dans certains journaux de banlieue.

Une opposition virulente aux actions menées par le maire s'est ainsi composée, y compris au sein de la majorité municipale. Ces conflits d'intérêt allant à l'encontre de l'activité de plusieurs puissants et anciens propriétaires terriens ont inspiré le roman *Dans les roses*, publié en 1899. Le titre de l'ouvrage n'est pas fortuit, faisant clairement référence aux rosieristes et pépiniéristes Angot, Margottin, Jamin et Delabergerie.

Le colonel Candelot compose une nouvelle majorité municipale pour mener à terme ces importantes questions liées à l'urbanisme. La rue des Blagis, désormais large de 8 mètres, est officiellement classée dans la voirie communale en 1905.



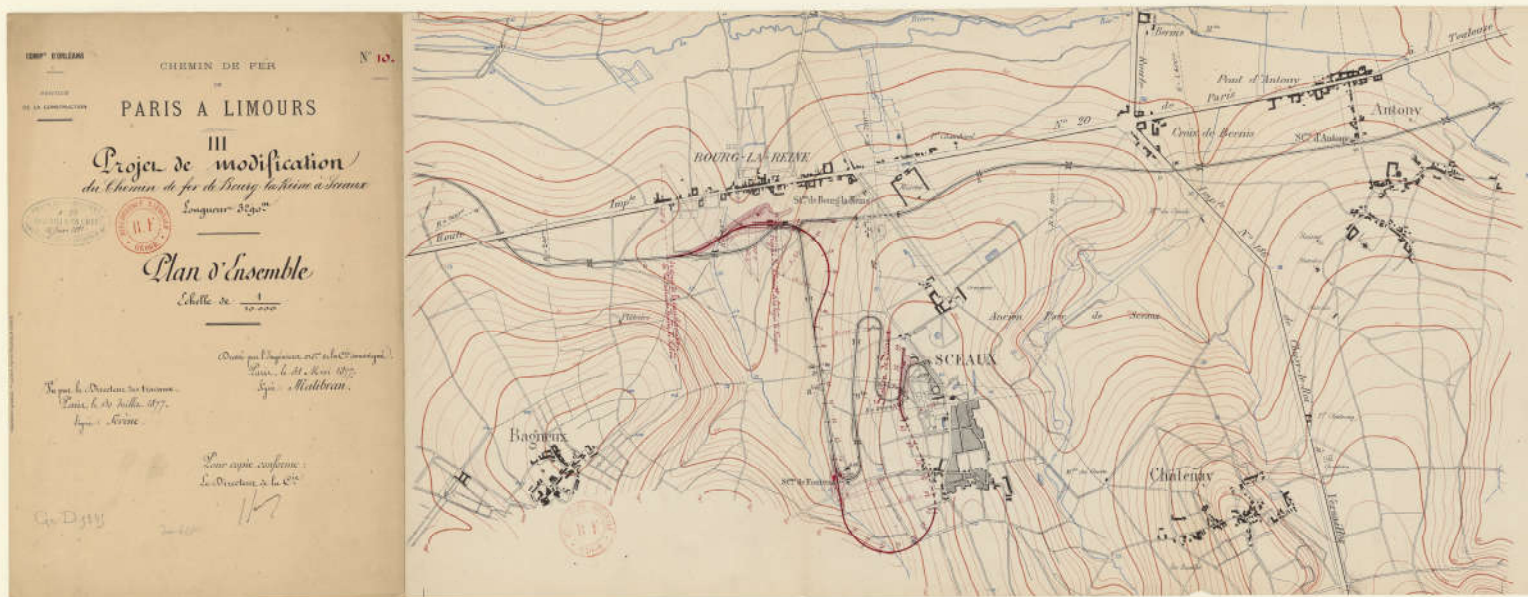
↑ Plan de 1896 : « Sentier des Blagis »



↑ Plan de 1910 : « Rue des Blagis »

La création de la rue Arnoux lui est également associée. Elle témoigne aujourd'hui de l'ancien tracé de la « Ligne de Sceaux ». Cette ligne inaugurée et ouverte au public en 1846 relie la station de « barrière d'Enfer » (Denfert-Rochereau) à une station située en face du marché de Sceaux. L'équipement est confié à Jean-Claude Républicain Arnoux qui avait mis au point « un système de voiture articulée pour le chemin de fer de toute courbure » sur voie large (1,75m) particulièrement efficace pour réduire le galbe des voies.

De 1891 à 1893, des travaux de modernisation de la ligne sont menés : le système Arnoux est remplacé par des rails à écartement plus réduit répondant aux normes d'un chemin de fer en évolution.



↑ Tracé du chemin de fer, projet de modification de 1877 : en rouge, le nouveau tracé pour remplacer les trois boucles (en noir) du tracé initial et rendues possibles par le système Arnoux.

Source : [Source gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France](http://Source.gallica.bnf.fr/Bibliothèque_nationale_de_France).

C'est en prévision de l'expansion de la ville sur cette partie du territoire que la rue Arnoux est réalisée à l'emplacement de la voie ferrée désaffectée. Pavée en 1905, viabilisée en 1912, elle est officiellement baptisée en hommage à l'ingénieur par délibération du Conseil municipal, le 17 mai 1913.

<p>Rue Arnoux</p> <p>Dénomination de la rue ouverte à l'emplacement de l'ancien ligne de Sceaux</p>	<p>Monsieur le Maire, expose qu'il y a onze ans, lors du classement dans la voirie rurale de la rue ouverte à l'emplacement de l'ancienne voie du Chemin de fer de Sceaux, il fut décidé que cette nouvelle voie porterait le nom de Arnoux, en souvenir du célèbre Ingénieur qui le premier inventa les trains articulés destinés à parcourir à grande vitesse des courbes à petit rayon, système appliqué au chemin de fer de Sceaux, qui lui avait été concédé pour 50 ans.</p> <p>Cette décision n'ayant pas été consignée au registre des procès-verbaux, Monsieur le Maire propose au Conseil de la confirmer à nouveau.</p> <p>Le Conseil, afin d'honorer la mémoire de ce célèbre Ingénieur, approuve la dénomination du nom de Arnoux, donnée en 1901 à la voie publique ouverte sur les anciens terrains de la Compagnie d'Orléans.</p>
---	---

Le Colonel Candelot poursuit un autre dossier mené par ses prédécesseurs : la construction du pont des Blagis. Installé sous les voies ferrées, il relie le quartier du même nom au centre-ville tout en garantissant la sécurité des piétons. Dès 1891 avec l'augmentation du trafic lié à la modernisation de la ligne et la hausse de sa fréquentation qui s'ensuivit, cette question est récurrente à l'ordre du jour des Conseils municipaux.

Le 2 novembre 1891, François Laurin explique que ce passage « *est devenu aujourd'hui plus que dangereux que jamais par la multiplicité des trains et surtout par ceux directs et express qui n'existaient pas autrefois* ». Si un projet est retenu le 3 novembre 1900 par le Conseil, les travaux ne débiteront qu'en 1911... et cette liaison avec le cœur de ville sera finalement inaugurée le 1^{er} juin 1913.



↑ Avant / après le percement du tunnel des Blagis